



**BOXE CANADA**  
**CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE U19**  
**PROCÉDURE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES**

**Événement** : Championnats du monde de boxe U19

**Date** : à confirmer

**Lieu** : à confirmer

**Tranche d'âge** : U19

**Date de sélection** : 15 juillet 2024 (à confirmer)

**Publié** : 8 mars 2024

**Surveillance** : Groupe consultatif de haute performance de Boxe Canada

## **1. INTRODUCTION**

Ce document décrit les procédures de sélection selon lesquelles Boxe Canada déterminera les athlètes du programme de haute performance (PHP) qui seront sélectionnés pour représenter le Canada aux Championnats du monde de boxe U19 en tant que membres de l'équipe nationale de Boxe Canada.

L'objectif de ce processus est d'identifier et de sélectionner des athlètes prêts techniquement, tactiquement, physiquement et psychologiquement à représenter le Canada à cette compétition d'élite mondiale.

Au moment de la publication, World Boxing n'a pas publié les dates ni le lieu des Championnats du monde de boxe U19.

Pour des précisions ou des questions sur ce document, veuillez contacter le directeur de la haute performance (DHP) de Boxe Canada, Kraig Devlin, à [kdevlin@boxingcanada.org](mailto:kdevlin@boxingcanada.org).

## **2. AUTORITÉ DÉCISIONNELLE**

a) Le DHP est responsable de l'élaboration de la procédure de sélection des athlètes des Championnats du monde de boxe U19. Le Groupe consultatif de haute performance de Boxe Canada (GCHP) supervisera ce processus.

b) Le DHP est responsable de la mise en œuvre de ces procédures. Toutes les nominations d'équipe faites par le DHP seront surveillées par le HPAG et ratifiées par le directeur général de Boxe Canada afin de garantir que le processus décrit dans ce document est correctement suivi et qu'il est juste et équitable pour tous les candidats.

## **3. IDENTIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ DE BOXE CANADA**

Pour être éligible à la sélection aux Championnats du monde de boxe U19, un athlète doit :

- a) a) Être membre en règle de leur association provinciale/territoriale de boxe (APTS) et de Boxe Canada
- b) b) Sauf autorisation contraire, à l'avance et par écrit, les athlètes doivent avoir payé toutes les factures impayées à Boxe Canada à la date de sélection.
- c) c) Avoir lu, signé et retourné l'accord de l'athlète signé à Boxe Canada.



## BOXE CANADA

# CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE U19 PROCÉDURE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES

- d) Répondre aux exigences de World Boxing pour être éligible à représenter le Canada lors d'événements internationaux majeurs.

#### 4. TAILLE DE L'ÉQUIPE

La taille de l'équipe de Boxe Canada pour cette compétition sera d'un maximum de douze athlètes. Ces athlètes seront sélectionnés en fonction des critères décrits dans la section 6. Boxe Canada se réserve le droit de ne pas remplir toutes les catégories de poids ou de sélectionner des athlètes supplémentaires en fonction des facteurs de performance des athlètes et à la discrétion du DHP.

#### 5. CATÉGORIES DE POIDS ÉLIGIBLES

Cette procédure de sélection s'applique aux catégories de poids U19 Hommes et Femmes.

Hommes	Femmes
50 kg	48 kg
55 kg	51 kg
60 kg	54 kg
65 kg	57 kg
70 kg	60 kg
75 kg	65 kg
80 kg	70 kg
85 kg	75 kg
90 kg	80 kg
+90 kg	80+ kg

#### 6. CRITÈRES DE SÉLECTION DE BOXE CANADA

Les critères ci-dessous sélectionneront un groupe d'athlètes qui seront pris en compte pour la participation aux Championnats du monde de boxe U19.

Les positions dans le bassin d'athlètes considérés pour l'inscription seront déterminées en fonction de l'ordre de priorité suivant :

##### Étape de sélection 1 : Médaillé d'or aux Championnats nationaux jeunesse 2024 de Boxe Canada.

1. Tous les médaillés d'or aux Championnats nationaux jeunesse 2024 de Boxe Canada (20 au 24 mars 2024) seront identifiés pour être sélectionnés pour l'étape 2 : Évaluation du style gagnant par vidéo.
2. Si des circonstances imprévues (pas de course dans la division de poids, blessure d'un athlète en compétition, etc.) surviennent et interfèrent avec l'identification d'un médaillé d'or dans la division de poids, Boxe Canada se réserve le droit de sélectionner un ou plusieurs athlètes pour l'étape de sélection 2. Le DHP fera cette sélection.



**CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE U19  
PROCÉDURE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES**

**Étape de sélection 2 : évaluation du style gagnant par vidéo**

- (1) Tous les médaillés d'or jeunesse subiront une évaluation du style gagnant effectuée sur les enregistrements des combats des Championnats nationaux jeunesse 2024.
- (2) Un panel d'entraîneurs effectuera l'évaluation du style gagnant à l'aide d'un outil d'évaluation du style gagnant partagé publiquement.
- (3) Les jeunes athlètes répondant à une norme minimale de capacité technique, tactique et physique seront identifiés pour la sélection à l'étape 3 : Camp de sélection.
- (4) Les 12 meilleurs athlètes (minimum de 4 athlètes/sexe) identifiés lors de l'évaluation recevront une subvention financière pour l'étape 3 : Camp de sélection.
- (5) Les jeunes athlètes non identifiés parmi les 12 premiers peuvent recevoir une invitation à assister à l'étape 3 : Camp de sélection à leurs propres frais.
- (6) Les jeunes athlètes progressant vers l'étape 3 seront informés d'ici le vendredi 12 avril à 16 h, heure de l'Est.

**Étape de sélection 3 : Camp d'évaluation**

- (1) Le camp de sélection de l'étape 3 aura lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, du 4 au 14 juillet 2024. (dates et lieu à confirmer)
- (2) Les participants au camp seront les jeunes athlètes canadiens identifiés à l'étape 2 ainsi qu'un maximum de 12 partenaires d'entraînement internationaux.
- (3) Le camp comprendra un entraînement et des combats avec des partenaires nationaux et internationaux. Le camp se terminera par des combats arbitrés menés sous forme de « spectacle ».
- (4) Au cours de ce camp et de ce spectacle, les athlètes seront continuellement évalués sur leur style gagnant, leurs capacités techniques, tactiques, physiques et psychologiques, ainsi que leur préparation à concourir aux Championnats du monde de boxe U19.
- (5) Tous les paramètres d'évaluation des athlètes seront partagés avant le début du camp.
- (6) Les athlètes qui réussissent toutes les évaluations de l'étape 3 seront invités à représenter le Canada aux Championnats du monde de boxe U19 2024 au sein de l'équipe canadienne U19..

**7. BLESSURE D'UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE PENDANT LA PHASE DE PRÉPARATION**

Une fois identifiés comme faisant partie de l'équipe U19 de Boxe Canada, les athlètes doivent signaler toutes les blessures ou opérations médicales limitant la performance après leur sélection. Le médecin de l'équipe de Boxe Canada ou son remplaçant désigné déterminera la condition et le statut des athlètes en termes de préparation à la compétition. Un athlète blessé incapable de suivre un entraînement complet, y compris un entraînement régulier au cours des deux semaines précédant le départ, pourra être retiré de l'équipe.



## BOXE CANADA

# CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE U19 PROCÉDURE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES

### 8. ALTERNATIVES

Si un athlète identifié pour représenter le Canada via les processus de la section 6 ne participe pas, aucun remplaçant ne sera sélectionné ou ajouté à la liste des athlètes canadiens participant aux Championnats du monde de boxe U19.

### 9. ENGAGEMENT DE FORMATION ET ÉVÉNEMENTS OBLIGATOIRES

Les dates et lieux des événements obligatoires sont indiqués ci-dessous et sont sujets à changement :

- Championnats nationaux juniors et juniors de Boxe Canada 2024
  - 20-24 mars 2024
  - Calgary, Alberta
- Championnats du monde de boxe U19
  - Date et lieu à déterminer

Les athlètes sont fortement encouragés, mais pas obligés, à participer à la Coupe Québec 2024, qui se tiendra du 31 mai au 2 juin 2024, à Québec, QC.

Boxe Canada prévoit un camp d'entraînement d'environ quatre jours immédiatement après la compétition pour les athlètes U19. Tous les détails à confirmer.

### 10. PROTOCOLES MALADIES INFECTIEUSES

Pour entrer dans le pays hôte, les membres qualifiés de l'équipe doivent se conformer à tous les protocoles relatifs aux maladies infectieuses.

### 11. RETRAIT D'UN BOXEUR DE L'ÉQUIPE

Boxe Canada peut, à tout moment, disqualifier tout athlète s'il manque à toute obligation importante en vertu de cette politique ou s'il :

1. Manque à toute obligation matérielle en vertu de son accord d'athlète ou
2. Est jugé en violation de toute politique ou procédure antidopage décrite par Boxe Canada, l'Agence mondiale antidopage (AMA) et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

### 12. FINANCEMENT

Les athlètes peuvent recevoir une subvention partielle pour cet événement en fonction de leurs résultats d'évaluation. Les allocations de financement doivent être partagées au plus tard au moment de la sélection de l'étape 1.

### 13. CONTESTATIONS

Les contestations aux nominations de Boxe Canada seront soumises à la politique de contestations de Boxe Canada, disponible sur le site Web de Boxe Canada (<https://boxingcanada.org/fr/>)



**BOXE CANADA**  
**CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE U19**  
**PROCÉDURE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES**

**14. LANGUE**

En cas de divergence entre les versions anglaise et française de ce document, la version anglaise prévaudra.

**15. DATES IMPORTANTES**

Boxe Canada a fixé les dates suivantes pour son processus de sélection.

8 mars 2024	Publication des critères de sélection pour les Championnats du Monde de Boxe U19
20-24 mars 2024	Championnats nationaux jeunesse et junior de Boxe Canada. Calgary, Alberta.
12 avril 2024	Notification de l'athlète de sélection à l'étape 3
May 31 <sup>st</sup> – June 2 <sup>nd</sup> , 2024	Tournoi de boxe Coupe Québec. Ville de Québec, QC (facultatif)
31 mai – 2 juin 2024	Camp d'entraînement post-Coupe Québec (facultatif avec détails à confirmer)
4-14 juillet 2024	Étape 3 : Camp de sélection. Victoria, Colombie-Britannique
Date et lieu à déterminer	Championnats du monde de boxe U19